

Tarif de la Carte SCOL'R (circuits spéciaux scolaires) Yvelines - Année scolaire 2018-2019

SCOLARITE	ELIGIBILITE	Prix de la carte pour un élève domicilié dans les Yvelines	Participation d'Ile de France mobilités	Participation du département
Ecoles, Collèges, Lycée	SI ELIGIBLE	108,20 €	564,00 €	195,00 €
	NON ELIGIBLE	672,20 €	0,00 €	195,00 €

Pour information, le tarif régional de la carte SCOLR 2018-2019 est de 867,20€

DUPLICATA 20 €

(délivré par Ile-de-France Mobilités uniquement)

L'Eligibilité est liée aux critères définis au Règlement Régional du STIF

Le tarif applicable uniquement aux Yvelinois est décidé par le Conseil Départemental des Yvelines

